

**Environnement**

Les grèves pour le climat font bouger le parlement

Lise Bailat Berne

La loi qui vise à appliquer les Accords de Paris sort revitaminée de la commission des États. Les jeunes n'y sont pas étrangers

La lutte contre le réchauffement climatique en Suisse s'offre un nouveau départ. La Commission préparatoire du Conseil des États (CEATE) a débattu de la révision totale de la loi sur le CO₂ lundi. Une séance très attendue: le Conseil national avait rejeté cette loi en décembre après un débat houleux. Cette décision avait même été l'un des déclencheurs des grèves pour le climat portées par les jeunes.

En commission, les sénateurs ont pris le contre-pied. «Nous sommes partis sur une bonne voie, se réjouit le conseiller aux États Beat Vonlanthen (PDC/FR). Il faut être ambitieux en écoutant les soucis, notamment des jeunes Suisses autour du mouvement de Greta Thunberg, mais aussi de beaucoup de personnes adultes qui ont peur du changement climatique.» Pour le Fribourgeois, pas de doute, il y a eu un effet «grève» sur le débat politique: «Je suis tout à fait convaincu que ces manifestations ont eu un certain effet pour ne pas dire un effet certain, notamment en année électorale où il y a plus d'ouverture à de tels cris du cœur.» Mais il s'em-

pressa d'ajouter une pointe de prudence: le rejet par les Bernois dimanche de leur loi cantonale sur l'énergie montre aussi qu'il ne faut pas «déborder du cadre».

Son collègue, Werner Luginbühl (PBD/BE), est plus nuancé:

«2018 a été une année chaude. On voit de plus en plus les effets du réchauffement. À cela s'ajoute la politisation des jeunes. Cela peut jouer un rôle en année électorale, mais pas un grand rôle à mon avis. Dans notre commission, les majorités politiques sont différentes.»

De fait, la commission penche au centre gauche. Elle ne compte que deux UDC et les deux élus PLR qui y siègent, Damian Müller (LU) et Ruedi Noser (ZH), sont vus comme des extraterrestres proclimat dans leur parti. Le sénateur Robert Cramer (Les Verts/GE) résume le consensus qui règne en commission. «La majorité veut faire une loi qui applique les Accords de Paris dont la Suisse est signataire et qui, en même temps – et là c'est une pique contre nous les Verts –, n'est pas militante.» Mais le Genevois s'empresse d'ajouter: «Dans ce contexte, sans aucun doute, la mobilisation des jeunes a joué un rôle. Nous sommes tous père, grand-père, oncle ou tante, etc.» Il rit: «Je sais que plusieurs de mes collègues font l'objet de fortes pressions familiales.» Qui ont eu de l'effet. Voici à quoi ressemble la loi à ce stade.

Des objectifs clairs

En décembre, le Conseil national

avait renoncé à fixer des objectifs de réduction du CO₂ au profit de valeurs indicatives. La commission des États a remis ce point à plat. Elle soutient l'objectif du Conseil fédéral de réduire de moitié les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 par rapport à 1990. Surtout, elle a fixé à 60% la part minimale de la réduction à effectuer en Suisse, par 7 voix contre 6. La minorité voulait même la porter à 80%.

Par quels moyens? Vice-président du PLR, Philippe Nantermod s'en inquiète: «On peut inscrire tous les objectifs contraignants que l'on veut. Mais on ne nous a pas encore dit comment on allait y parvenir», réagit le Valaisan.

Billets d'avion et finances

Les commissaires ont élargi le champ d'application de la loi aux flux financiers. «Mais nous devrons encore préciser les mesures concrètes qui en découlent», explique Beat Vonlanthen (PDC/FR). L'une des prochaines séances de commission sera aussi consacrée à une taxe climatique sur les billets d'avion (jusqu'à 50 fr.). Selon la «NZZ am Sonntag», une majorité des commissaires y seraient favorables.

Limiter la hausse à 1,5 °C

La loi suisse devrait contribuer à limiter la hausse de la température mondiale à 1,5 °C. La CEATE a aussi décidé d'inscrire cet objectif des Accords de Paris noir sur blanc dans la loi.



Se préparer au référendum

La commission, en choisissant une voie déterminée mais en progressant à pas de fourmi, a aussi fait ses calculs: «Je crois que le réchauffement du climat aura une influence sur les élections fédérales. Ce n'est plus le même Conseil national qui va en débattre cet hiver. Cela donne l'espoir d'avoir une loi progressiste. Mais nous devons être prudents, car nous nous

attendons à un référendum et nous devons pouvoir obtenir le soutien de la population», affirme Werner Luginbühl. Vice-président du PLR, le conseiller national Philippe Nantermod (VS) met en garde contre une loi «poudre aux yeux». «Si, comme les taxes sur les billets d'avion, beaucoup de mesures s'inscrivent dans la symbolique pure, à la fin, on n'aura rien fait pour le climat», avertit-il.



«Je sais que plusieurs de mes collègues font l'objet de fortes pressions familiales»

Robert Cramer
Conseiller aux États
(Les Verts/GE)